

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2022/16 Saint-Étienne du Grès, le 24 mai 2022

Elections Législatives Position de Jean Mangion sur le Pays d'Arles

« Ayant été destinataire d'un courrier adressé à l'ensemble des candidats aux élections législatives par un collectif de maires du Pays d'Arles, sur leurs intentions face à la Métropole pour l'avenir de notre Pays d'Arles, je souhaite confirmer à nouveau ma conviction de ne pas voir la Métropole englober le Pays d'Arles.

J'ai souhaité alors à ce que soit rajoutée une phrase demandant aux candidats de se positionner sur le fait de voir le Pays d'Arles rester ou non dans le département des Bouches du Rhône.

Ma demande n'ayant pas été retenue, je n'ai pas signé ce document. »

Jean MANGION Maire de Saint-Étienne du Grès